

CLAIRE MORON CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 1 770 200 euros
Siège social : 120, rue des Castagnoles
26750 GENISSIEUX
791 431 851 RCS ROMANS

**EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Et le trente et un mars à dix heures,

CINQUIEME DECISION


L'associé unique prend acte de la fin du mandat de la société AUDIT DAUPHINE (352 919 385 RCS ROMANS), Commissaire aux comptes titulaire et décide de renouveler son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois exercices, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de la réunion de l'associé unique appelé à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2028, conformément à la faculté offerte par l'article L. 821-46 du Code de commerce.

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de droit.

Plus rien n'étant à délibérer de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été clos et signé, après lecture, par l'associé unique également gérante, par signature électronique avec la plateforme DOCUSIGN.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Représentant légal*

Signed by:

AAC509D1426F4BF...